

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Intervention de l'association ACCOMPLIR lors de la réunion publique sur le projet des Halles au Pavillon de l'Arsenal le 10/07/08

La réunion de ce soir est la première réunion publique sur les Halles depuis novembre 2005. Elle se tient un 10 juillet, loin du quartier des Halles, à 18h, et n'est pas présidée par le Maire de Paris. Tout ceci montre la considération qui est accordée au point de vue des Parisiens sur ce projet.

Nous, membres de l'association Accomplir, voulons leur faire part, et plus particulièrement aux riverains et aux usagers du jardin des Halles, de notre échec total, sur le fond et sur la forme, dans la concertation sur la rénovation de ce jardin.

Quand nous avons découvert le projet consternant prévu par David Mangin pour le Jardin des Halles, nous avons compris qu'une très grave erreur avait été commise par le Maire de Paris : laisser un architecte dessiner un jardin de 4,3 ha situé en plein cœur de Paris *sans* cahier des charges. Nous lui avons alors soumis deux propositions successives.

La première, faite en mars 2007, consistait à écarter au moins temporairement le projet de David Mangin et à accepter de traiter le jardin de la même façon que le bâtiment, c'est-à-dire en passant par l'élaboration d'un cahier des charges, seule façon pour nous de faire prendre en compte les usages actuels du jardin et de discuter de ce qui a besoin d'être complètement refait et de ce qui ne nécessite que des actions réparatrices : demande rejetée.

La deuxième proposition, soumise en mai 2007 par 11 associations participant à la concertation, consistait, à défaut d'établir un cahier des charges, à prendre en compte les 6 demandes « minimales » suivantes :

- 1) que le jardin reste avant tout un jardin et ne serve pas de desserte principale au Forum : demande rejetée
- 2) que la place René Cassin soit conservée sur son site actuel, quitte à être redessinée : demande rejetée
- 3) qu'une allée de promenade nord-sud soit créée entre la rue des Prouvaires et le transept de Saint-Eustache : demande rejetée
- 4) que le jardin Lalanne soit conservé sur son site sauf si son déplacement apparaissait vraiment justifié : demande rejetée
- 5) que la présence de l'eau soit maintenue dans tout le jardin sous forme de fontaines à boire mais également de fontaines décoratives : demande rejetée
- 6) que le jardin soit végétalisé jusqu'au pied de la Canopée : demande rejetée.

Sur ces 6 points, les 2 les plus conflictuels concernaient la suppression du jardin Lalanne et de la place René Cassin.

La seule réunion explicitement consacrée au jardin Lalanne a eu lieu le 29 mai 2008, et Anne Hidalgo, Première adjointe, l'a ouverte en nous disant que la décision de supprimer ce jardin était définitive et irrévocable, mais que nous avions quand même le droit de nous exprimer. Après quoi, elle a quitté la réunion avant même que nous commencions à parler.

La seule réunion explicitement consacrée à la Place René Cassin était prévue le 3 juillet 2008 et a été purement et simplement annulée par Fabienne Giboudeaux, adjointe chargée des Parcs et Jardins, au motif que nous n'étions pas suffisamment courtois pendant les réunions.

Nous participons à la concertation sur le jardin des Halles depuis fin 2005. Nous avons commencé par être positifs, par faire des propositions, par argumenter, mais c'est vrai que devant le refus de toute modification substantielle du projet, nous avons commencé à nous énerver et qu'aujourd'hui nous sommes vraiment furieux. Cela dit, ceux qui ont réussi à rester calmes n'ont rien obtenu non plus : même le curé de St Eustache, qui est un homme doux et patient, commence à s'enervier en constatant que, pas plus que nous, il ne parvient à obtenir une simple allée nord-sud en face du transept de l'église.

Nos contacts avec d'autres associations parisiennes nous montrent que l'emploi de cette méthode du passage en force n'est pas un cas isolé. Il semble qu'un peu partout à Paris, on ait tourné la page de la démocratie participative et qu'on soit devenu adepte du rouleau compresseur. Le passage en force sur les tours est un exemple. Dans ce cas, il ne fallait pas, lors de la campagne des municipales, promettre une « *charte de la participation parisienne* », une « *commission parisienne du débat public* », une « *plateforme d'e-participation sur Internet* ». Qui participera à toutes ces belles instances si les associations et les citoyens découvrent que la concertation est bafouée de façon aussi caricaturale et brutale au cœur même de Paris ? Qui voudra se prêter à cet exercice si on sape de cette façon toute confiance dans nos élus ?

En 1999, M. Delanoë publiait un livre intitulé *Pour l'honneur de Paris*. Aujourd'hui, pour ne pas perdre la face sur le projet des Halles, il est en train de se déshonorer et surtout de déshonorer Paris. Nous ne le laisserons pas faire : Paris a besoin de démocratie participative car les Parisiens en ont assez de décisions publiques absurdes, dispendieuses et destructrices de valeur, faute d'avoir bénéficié d'un exercice d'intelligence collective avec les usagers.

Il est encore temps d'empêcher le scandale qui se prépare aux Halles et qui pèsera certainement sur les ambitions ultérieures de M. Delanoë : il faut qu'il suspende le projet de David Mangin pour le jardin, comme il en a juridiquement la possibilité, et qu'il procède comme pour le bâtiment, en lançant une concertation sur un cahier des charges, suivie d'un concours. Le cœur de Paris le mérite, et les Parisiens veulent qu'une parole donnée soit une parole tenue !